

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2022-45

Date de la convocation : 31/03/2022
Conseillers en exercice : 122
Conseillers présents : 79
Conseillers représentés : 8

Le sept avril deux mille vingt-deux, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : 002 ETIENNE Philippe, 004 LOUIS Jean-Marc, 006 NANJI Léopold, 009 HERBAY Christelle, 012 RATAUX Frédéric, 013 LALONDE Loïc, 019 DEGUY Bernard, 021 LAURENT-CHAUVET Pierre, 022 DESTENAY Roland, 023 GENTY Jean Charles, 024 DE POUILLY Jean, 026 LOBIDEL Alain, 027 BESTEL Dominique, 028 MEIS Michel, 029 SIGNORET Francis, 031 LALLEMENT Séverine, 033 VAIRY Lionel, 034 CANNAUX Francis, 036 DIEUDONNE Jean Claude, 040 MATHIAS Frédéric, 041 RANSON Christophe, 044 POU CET Eric, 045 QUEVAL Guillaume, 046 SINGLIT Benoît, 049 ANDREY Danièle, 051 RAGUET Philippe, 052 LELOUP Nathalie, 054 VALET Bruno, 055 VERNEL Martine, 056 DANNEAUX Dominique, 057 DEMISSY Pierre, 058 RAULET Olivier, 059 LECLERCQ Guy, 060 MANCEAUX Christophe, 061 BOUILLEAUX Jean Pol, 062 PIEROT Chantal, 063 AUROUX Emmanuel, 064 MALVAUX André, 066 OUDIN Denis, 067 ROUSSY Elise, 068 HAULIN Bertrand, 069 OUDIN Hubert, 070 GROSSELIN Jacques, 073 BOXEBELD Pascal, 074 DUMANGE Dominique, 075 GUERIN Anne Marie, 080 LORFEUVRE Gérald, 083 FRANCART René, 084 FLEURY Vincent, 086 MACHINET Thierry, 089 VAN DEN BERGH Charles, 090 PIRAS Caroline, 091 BOUILLON Mathieu, 092 COLIN Raphaël, 093 BOUILLON Daniel, 094 MINET Maxime, 095 RICHELET Jean-Pol, 096 LESOILLE Patrick, 097 AUDEGOND Michaël, 098 BESANCON Tony, 099 LE GALL Jean François, 100 GIRAUD Jeanne, 102 BAUDART Martine, 103 BERGERY Marie Claude, 104 BOLY Francis, 105 CARPENTIER Dominique, 107 COLSON Pascal, 108 COURVOISIER Frédéric, 110 DION Valentine, 111 DUGARD Yann, 112 FESTUOT Annie, 113 GODART Olivier, 114 HAUDECOEUR Agnès, 115 MACHINET Jean Baptiste, 117 LAMPSON Nadège, 118 LEBON Christophe, 120 PAYEN Françoise, 121 RENOLLET Hubert, 122 MAROTEAUX Nathalie,

Ont donné procuration : 001 POTRON Pierre (à 021 LAURENT-CHAUVET Pierre), 047 BECHARD Isabelle (à 040 MATHIAS Frédéric), 079 BOUILLON Jacques (à 117 LAMPSON Nadège), 081 ROBIN Dominique (à 084 FLEURY Vincent), 087 SALEZ René (à 084 FLEURY Vincent), 109 DESGEORGES Marc (à 117 LAMPSON Nadège), 116 LAIES Benoit (à 103 BERGERY Marie Claude), 119 LESUEUR Patricia (à 111 DUGARD Yann)

Secrétaire de séance : M. Thierry MACHINET

OBJET : CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT D'ANIMATEUR POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-23-1° ;

VU la délibération n°DC2018/96 du Conseil Communautaire du 14/11/2018 portant création d'un service commun « Service à la population » ;

Considérant que l'accueil collectif de mineurs de la ville de Vouziers doit être préparé du 27/06 au 8/07/2022, il y a lieu, de créer un emploi non permanent pour un accroissement saisonnier d'activité d'ANIMATEUR à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires dans les conditions prévues à l'article 3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 (à savoir : contrat d'une durée maximale de 6 mois pendant un même période de 12 mois consécutif) ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE :

- De CREER un emploi non permanent d'ANIMATEUR pour un accroissement saisonnier d'activité à temps complet à raison de 35 heures du 27/06 au 08/07/2022, rémunéré sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'animateur

.../...

- D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

77 VOIX POUR

3 VOIX CONTRE : 074 DUMANGE Dominique , 086 MACHINET Thierry , 096 LESOILLE Patrick

6 ABSTENTIONS : 031 LALLEMENT Séverine , 056 DANNEAUX Dominique , 059 LECLERCQ Guy , 066 OUDIN Denis , 091 BOUILLON Mathieu , 107 COLSON Pascal

1 Ne prend pas part au vote : 068 HAULIN Bertrand

Pour copie conforme,

Le Président,

Benoit SINGLIT

